

ALERTE ENLEVEMENT



CAISSE D'ÉPARGNE
BRETAGNE PAYS DE LOIRE

Négociations Annuelles Obligatoires 2018

DISPARITION DES AUGMENTATIONS DE SALAIRE !

Malgré des résultats records de 118 millions d'€ur, les salariés restent désespérément sans nouvelle des revendications des Elus SUD-Solidaires :

- D'une augmentation générale de 3 % du salaire de base pour tous les salarié-e-s.
- D'un abondement sur PEE.
- De la réorganisation des horaires de travail des salarié-e-s du réseau.
- D'une enveloppe de 1 million d'Euros dédiée au rattrapage des différences salariales entre les hommes et les femmes toute classification confondue.

Si vous localisez un membre de la Direction, n'intervenez pas seul-e, ou alors seulement en brandissant votre bulletin de salaire!

Si vous souhaitez une répartition équitable des richesses créées à la CEBPL, si vous désirez une juste rémunération de votre travail et de meilleures conditions de travail, contactez directement vos élus SUD-Solidaires par mail sud.solidaires@orange.fr, par tel au 02.72.20.34.87 ou adhérez et renvoyez votre bulletin d'adhésion!